



**Communiqué de presse
Toulouse, le 8 février 2019**

Création de l'établissement public de coopération culturelle du Centre international de recherche et documentation occitanes - *Institut occitan de Cultura*

Par arrêté préfectoral, M. Étienne Guyot, Préfet de la région Occitanie, a acté la création de l'établissement public de coopération culturelle du Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura.

La création de cet établissement public culturel à vocation nationale et internationale fait suite à la volonté conjointe du Ministère de la Culture, des conseils régionaux d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, des conseils départementaux des Pyrénées-Atlantiques, de l'Hérault et de l'Aude, des communautés d'agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées et de Béziers-Méditerranée, de la Ville de Béziers, de doter la culture occitane d'une grande institution scientifique et culturelle chargée de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane.

Le projet a été initié en 2017 par le conseil régional d'Occitanie dans le cadre de sa stratégie culturelle et de son ambition pour la langue et la culture occitane, en lien étroit avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

La création de ce nouvel outil de l'action publique répond sur nos territoires aux enjeux globaux qui transforment l'intervention publique en matière culturelle à la suite de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée à Paris le 2 novembre 2001.

La création, la pensée, les savoirs d'expression occitane tiennent une place importante dans l'histoire et participent aujourd'hui dans leurs expressions contemporaines à la richesse, la diversité et aux valeurs universelles de la civilisation française, européenne et méditerranéenne. Les enjeux liés à la préservation, la connaissance et de la valorisation de ce patrimoine exceptionnel nécessitent donc un outil d'action publique à vocation nationale et internationale, à la gouvernance duquel contribueront l'État et les collectivités locales concernées.

Créée et administrée par neuf personnes publiques dont l'État, l'institution publique désormais en charge du patrimoine et de la création occitane fusionne les moyens, compétences et champs d'activité de l'actuel CIRDOC, bibliothèque interrégionale de la langue et de la culture occitanes, située à Béziers (Hérault), et de l'Institut occitan d'Aquitaine de Billère (Pyrénées-Atlantiques), ethnopôle national pour le patrimoine culturel immatériel occitan.

Le CIRDOC-Institut occitan de Cultura œuvrera dans les champs suivants de l'action publique :

- connaissance et la valorisation du patrimoine culturel ;
- production et diffusion des savoirs et des œuvres de l'esprit ;
- accès de tous les publics à l'information et médiation culturelle ;
- soutien à la recherche et à l'innovation ;
- éducation artistique et culturelle auprès des jeunes publics ;
- promotion du livre et de la lecture, du débat d'idées et de la liberté d'expression ;
- animation de la coopération entre collectivités ;
- promotion de la culture occitane et mobilité de ses acteurs à l'international.

Contact presse :

Préfecture de la région Occitanie, préfecture de la Haute-Garonne :
communication@occitanie.gouv.fr
CIRDOC : info@cirdoc.fr